politique GOU 30.0

Domaine : **Gouvernance**

En vigueur le 26 avril 2011 (11-56)

Révisée le 30 octobre 2023 (23-87)

*L’usage du masculin a pour but d’alléger le texte.*

optimisation du temps d’apprentissage

1. ÉnoncÉ
	1. Le Conseil scolaire catholique Nouvelon (Conseil) place une grande importance sur l’optimisation du temps d’apprentissage et veut assurer la réussite de chaque élève en lien avec sa mission d’éducation catholique de langue française.
2. principes directeurs
	1. Offrir une éducation à ses élèves qui adhère aux curriculums de la province de l’Ontario et qui empreigne tous les apprentissages dans la foi évangélique et la culture francophone
	– un système de valeurs intrinsèques qui durent toute la vie durant.
	2. Viser à offrir aux élèves et aux employés les meilleures installations et les meilleurs outils possibles pour favoriser l’apprentissage au 21e siècle.
	3. Reconnaître que les activités périscolaires, parascolaires, sportives, interscolaires et étudiantes (ci-après « activités ») ainsi que les sorties éducatives (ci-après « sorties ») contribuent au développement de l’élève sur tous les plans :
		1. assurer que les activités et les sorties sont disponibles et offertes à tous les élèves;
		2. mettre en place un mécanisme de gestion et de supervision des activités et des sorties qui met l’accent sur la responsabilisation du personnel et des intervenants, ainsi que la gestion des risques;
		3. assurer que le personnel scolaire fait un choix judicieux quant aux activités et aux sorties organisées et en évalue continuellement leur pertinence et leur valeur ajoutée à l’apprentissage;
		4. reconnaître l’importance d’évaluer la quantité et la qualité des activités et des sorties organisées afin qu’elles ne nuisent ou n’entravent pas l’optimisation du temps d’apprentissage.